

## MODALITES INSCRIPTION – COTISATIONS SAISON 2019-2020

**FOURNIR:** [Les documents sont disponibles et téléchargeables sur notre site internet [www.cmsb73.net](http://www.cmsb73.net)]

- Feuillet FFBB "Demande de licence/Certificat médical », complété par le médecin traitant ou si certificat de moins de 3 ans réponse au « questionnaire médical » conforme.
- Une photo d'identité numérisée à transmettre au club par mail.**
- La Fiche d'Inscription au CMSB.
- L'autorisation parentale « mineurs » ou autorisation « majeurs » (document remis par le CMSB).
- Un chèque correspondant à la cotisation (cf. ci-dessous).
- Si mutation, imprimé "lettre de démission-mutation", fourni par le CMSB.

### **COTISATION : (Attention: Aucune licence ne sera validée sans paiement)**

Année de naissance	CATEGORIE	Cotisation annuelle (€) hors assurance FFBB (*)
99 et avant	Senior	190
00-01-02 00-01	Junior masc. U20-U19-U18 Junior fém. U20-U19	180
03-04 02-03-04	Cadet masc. U17-U16 Cadettes <u>fém. U18</u> -U17-U16	180
05-06	Minime U15-U14	165
07-08	Benjamin U13-U12	155
09-10	Poussin U11-U10	140
11-12	Mini-Poussin U9-U8	130
13-14	Baby-Basket U7-U6	105
	Basket-loisir	110
	Parents-Dirigeants (OTM-responsable de salle)	35
	<b>SI MUTATION</b> à partir de U15 à partir de U17	(en plus de la licence) <b>60 € - coût FFBB</b> <b>110 € - coût FFBB</b>

(\*) L'assurance complémentaire est facultative. Sur le document « Demande de Licence » FFBB l'adhérent doit obligatoirement cocher la case correspondant à son choix:

- soit «ne souhaite pas souscrire aux garanties individuelles complémentaires proposées»,
  - soit option A, B ou C et acquitter en plus de la cotisation le montant correspondant (2.98 € - 8.63 € - 3.48 € ou 9.13 €).
- Si aucune case n'est cochée, aucune assurance complémentaire ne sera souscrite.

- Remise de 20 € à partir de la deuxième licence « jeunes » par famille.
- Possibilité de paiement en 3 ou 4 fois: fournir 3 ou 4 chèques au moment de l'inscription.
- « Chèques-Vacances » et « Coupons-Sport » acceptés (convention de partenariat avec l'ANCV).
- Dispositif de la carte « Pass'Région » Auvergne-Rhône-Alpes (lycéens, apprentis...) accepté.

Site internet [www.cmsb73.net](http://www.cmsb73.net)

Président: Jacques Nerfi – Les Combes – 73800 Francin – Tél. : 04 79 84 41 71 / 06 22 04 14 97 – [j.nerfi@free.fr](mailto:j.nerfi@free.fr)

Vice-Président: Gérard Jarniat - 1351, rte de Bellecombette - 73000 Jacob-Bellecombette - Tél.: 06 42 33 01 59

Trésorier: William Sébastien - 414, chemin Chiron - 73000 Chambéry - Tél.: 04 79 62 06 44

Secrétaire: J-Pierre Colautti – 58, rue P. et M. Curie – 73290 La Motte Servolex – Tél.: 04 79 25 96 22 / 06 87 66 37 47 - [jpcs@neuf.fr](mailto:jpcs@neuf.fr)